



2023

GLOSSAIRE FEUX DE FORÊT

L'AFPCNT VOUS PRESENTE UN GLOSSAIRE FEUX DE FORÊT

Les feux de forêt, phénomènes terrifiants et dévastateurs, se produisent chaque année et peuvent détruire des millions d'hectares de forêts.

Bien qu'ils puissent être de cause naturelle, les feux de forêt sont souvent dus à l'activité humaine notamment à l'imprudence, et provoquent des pertes de vies humaines ainsi que des dommages matériels et environnementaux considérables.

Le Glossaire des Feux de Forêt conçu par l'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologique

(AFPCNT) offre une source fiable et complète de définitions des termes évoquant les feux de forêt, leurs causes, leurs conséquences et les mesures qui peuvent être prises pour les prévenir.

Certes non exhaustif, ce glossaire resserre les mots principaux, couramment utilisés dans le vaste champ sémantique des feux de forêt !

Avoir un langage commun permet une meilleure compréhension entre chacun des acteurs, citoyens, associations, pompiers, bénévoles...

Ghislaine Verrhiest-Leblanc
Directrice de l'AFPCNT

Directrice de la Rédaction : Ghislaine Verrhiest-Leblanc

Rédaction : Tom Zugasti, Lucile Mohand-Saïd, Léna Valeanu, Marie-Paule Mondonge

Mise en page : Laurence Bonhomme

Crédit photos : Couverture Freepik, Pixabay

GLOSSAIRE

Feux de Forêt

A

Abattage

L'abattage est une technique qui consiste à abattre des arbres pour créer des zones coupe-feu, c'est-à-dire des zones dégagées de végétation.

Agent extincteur

Un agent extincteur est un élément permettant de freiner l'avancée des flammes, voire d'éteindre un incendie/feu de forêt. Les agents extincteurs les plus couramment utilisés sont le retardant, l'eau, la poudre et la mousse. En plus des agents extincteurs, il existe également des produits antifeu.

Aléa incendie

L'aléa incendie est la probabilité qu'un incendie de forêt se déclare dans une zone et une période donnée, et qu'il puisse engendrer des dommages et mettre en danger les personnes, la faune, la flore, les bâtiments, les équipements et les infrastructures situés à proximité.

Aléa induit

L'aléa induit fait référence à une situation où une action humaine, intentionnelle ou non, déclenche ou aggrave la survenue d'un incendie de forêt. Exemples d'aléas induits : imprudence, travaux de construction ou d'entretien, machines et équipements, lignes électriques, acte de malveillance/comportement criminel, explosion, etc...

Aléa subi

L'aléa subi fait référence aux phénomènes naturels qui augmentent le risque d'incendie de forêt et peuvent mettre en danger les écosystèmes, les populations locales, les biens et les infrastructures. Exemples d'aléas subis : sécheresse prolongée, chaleur intense, foudre, vents, topographie, etc...

Alerte

En cas d'incendie de forêt, des informations de vigilance peuvent être transmises aux populations par les radios locales, les sirènes du réseau national d'alerte, les SMS (automates d'appel ou cell broadcast, ex. Fr-Alert), les réseaux sociaux ou encore certaines applications mobiles.

Allumage

L'allumage est le processus par lequel un feu prend naissance, que la cause soit naturelle (foudre) ou provoquée par l'activité humaine.

Analyse critique de l'incendie

L'analyse critique d'un incendie de forêt permet de comprendre les causes, les effets et les mesures à prendre pour prévenir ou lutter contre les incendies de forêt à venir. Il s'agit principalement de : comprendre les conditions météorologiques et les facteurs environnementaux qui ont contribué à la propagation du feu, identifier les mesures de prévention mises en place et examiner leur efficacité, analyser les efforts de lutte contre le feu, considérer les conséquences à long terme de l'incendie (impact sur l'environnement naturel, la faune, la flore, les coûts économiques et sociaux pour les personnes touchées par le feu, les leçons tirées pour prévenir/gérer les futurs incendies, etc).

Appel d'urgence

En cas d'incendie de forêt, il convient de prévenir les secours en composant l'un des trois numéros d'appels d'urgence suivants : **18, 112 ou 114.**

Le **18** est le numéro permettant d'appeler les pompiers.

Le **114** est le numéro national d'appels d'urgence permettant aux personnes sourdes et malentendantes d'alerter les services de secours.

Le **112** est le numéro d'appels d'urgence valide dans l'ensemble de l'Union européenne, il permet aussi de joindre les pompiers.

Autoprotection

La plupart des camions feux de forêts des pompiers sont équipés d'un dispositif d'aspersion d'eau et d'un dispositif d'air respirable. Le dispositif d'aspersion d'eau pulvérise de l'eau sur le camion afin de le protéger, ainsi que son équipage, des flammes en cas de passage du front de flammes ou lors d'un déplacement dans une zone où le feu est présent. L'engin dispose d'une réserve d'eau de 300 litres dédiée avec une pompe électrique, d'autonomie d'environ 5 minutes. Elle peut être mise en œuvre et fonctionner avec l'engin à l'arrêt ou roulant sur un terrain sensiblement horizontal. Le dispositif d'air respirable fonctionne pour 5 personnes, avec 5 demi-masques raccordés sur une bouteille de 6 litres à 300 bars. L'autonomie est d'environ 10 minutes pour 4 personnes (30 l/personne).



B

Bande débroussaillée de sécurité (BDS)

La bande débroussaillée de sécurité correspond à une zone débroussaillée d'environ 25 mètres de large, située de part et d'autre d'une route ou d'une piste.

BDIFF

La base de données sur les incendies de forêt (BDIFF) est une application Internet qui met à disposition du grand public, des collectivités et des services de l'Etat l'ensemble des données relatives aux incendies de forêt (causes des incendies, surfaces concernées, localisations, etc.) sur le territoire national français. Elle intègre notamment la base de données Prométhée, qui recense les données incendies des départements de l'aire méditerranéenne française. La BDIFF est hébergée par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).

Biomasse forestière

La biomasse forestière est la masse totale des matières organiques présentes dans une forêt, y compris les arbres, les branches, les feuilles, les racines et autres débris végétaux. Cette biomasse forestière peut être utilisée comme source d'énergie renouvelable pour produire de la chaleur, de l'électricité ou des biocarburants. Lorsqu'un feu de forêt se déclare, la biomasse forestière peut être un combustible potentiel et contribuer à la propagation de l'incendie. Les arbres, les branches, les feuilles et autres débris végétaux peuvent s'enflammer facilement et fournir une grande quantité de combustible pour alimenter les flammes. Si les conditions météorologiques sont favorables, l'incendie peut se propager rapidement et de manière incontrôlable.

Pour réduire le risque d'incendie de forêt, il est important de maintenir les forêts en bonne santé en éliminant les débris végétaux et en effectuant des pratiques de gestion forestière appropriées.

Bombardier d'eau

Le bombardier d'eau est un aéronef équipé de réservoirs conçus pour larguer de grandes quantités d'eau ou de retardant sur les flammes, de manière à les étouffer ou à ralentir leur progression. Il en existe de différents types dont les canadiens (hydravions), les dash et les hélicoptères.

Braise

La braise correspond au résidu d'un feu (bois, charbon ou autre matériau constitué de carbone) brûlant sans la flamme. Les braises peuvent atteindre des températures presque aussi élevées que le feu dont elles sont issues. Elles émettent une quantité de chaleur importante longtemps après l'extinction des flammes et peuvent ranimer un feu apparemment éteint, représentant ainsi un danger d'incendie dans certaines circonstances. Pour éviter ce risque, il est recommandé de verser de l'eau ou de la terre sur les braises. Les braises sont également responsables de nombreux feux de forêt lorsqu'un coup de vent les emporte hors de leur foyer d'origine et les dépose plusieurs mètres plus loin où elles vont occasionner un nouveau départ de feu.

Brandons

Aussi appelés escarbilles, les brandons sont des particules ligneuses en incandescence pouvant être transportées à plusieurs centaines de mètres en avant du front du feu. Il s'agit le plus souvent de morceaux d'écorces.

Broussaille

La broussaille est un ensemble de petits arbustes touffus. Lorsque la forêt est frappée par les flammes, la broussaille et les herbes sèches sont les deux types de végétation qui brûlent le plus, car très sensibles au feu. Elles brûlent encore plus rapidement en période de sécheresse et de canicule.

Brûlage dirigé

Le brûlage dirigé est une opération d'aménagement, d'entretien, de gestion de certains espaces (peuplements forestiers, pâturages, landes, friches). Il consiste à mettre préventivement et volontairement le feu à la végétation basse présente sur une surface définie. La progression du foyer principal à l'arrivée sur zone est freinée et le feu maîtrisé. Cette technique est réalisée de manière planifiée, contrôlée, en toute sécurité, généralement durant la période hivernale pour limiter les effets secondaires sur la faune. Le brûlage dirigé permet ainsi de réduire le risque d'incendie de grande ampleur. Cette technique est effectuée par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements ou leurs mandataires tels que l'Office National des Forêts (ONF) et les services départementaux d'incendie et de secours ainsi que les associations syndicales **autorisées**.

Brûlis

Le brûlis est une technique de gestion des terres qui consiste à utiliser le feu de manière contrôlée pour régénérer la végétation. Cette technique est utilisée par les agriculteurs et les gestionnaires forestiers.

Bruyère

La bruyère est une plante ligneuse, souvent très inflammable, qui pousse dans les milieux ouverts tels que les landes et les tourbières. La bruyère relève de la strate herbacée (ensemble des plantes d'une hauteur de 1,50 mètres maximum à maturité).



C

Caméras thermiques

Equipement de détection des sources de chaleur à distance, les caméras thermiques sont généralement utilisées pour la surveillance aérienne (depuis le ciel et les tours de guets).

Camion-citerne feu de forêt

Les camions citernes feux de forêt sont des véhicules tout chemin spécialement conçus pour la lutte contre les incendies ou les feux de forêt. Ils sont capables de transporter entre 4 000 et 14 000 litres selon les versions. Le matériel embarqué est composé de lances-incendie et de pompes puissantes.

Causes

Les causes de départ de feu sont nombreuses : accident, imprudence, malveillance, particules de charbon ou étincelles de barbecue, bivouac, chaleur du pot d'échappement d'une voiture, cigarette/mégot, foudre, etc... 9 feux sur 10 sont d'origine humaine. L'accident et l'imprudence sont les principales causes de départ de feu. En France, la foudre est l'unique cause naturelle de départ de feu. Elle concerne en moyenne moins de 10% des départs de feu. La bonne connaissance des causes permet de cibler les actions en fonctions des publics à sensibiliser.

Cendres

Les cendres sont les résidus solides qui restent après la combustion de matières organiques, telles que le bois, le charbon ou les déchets.

Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS)

Le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours est une structure française qui supervise et coordonne l'ensemble de l'activité opérationnelle d'un service départemental d'incendie et de secours (SDIS) : coordination des opérations de secours ; réponse aux demandes de renfort sur le terrain ; information et compte rendu des opérations au préfet ; réception, traitement et réorientation des appels d'urgence.

Chablis

Un chablis est un arbre déraciné sous l'action de différents agents naturels (vent, foudre, neige, chute d'un autre arbre) ou pour des raisons qui lui sont propres (vieillesse, pourriture, mauvais enracinement).

Chaleur

La chaleur est l'un des trois éléments clés du triangle du feu, qui comprend également le combustible et l'oxygène. La chaleur est générée par une réaction chimique exothermique qui se produit lorsque le combustible est enflammé et réagit avec l'oxygène de l'air (comburant). Au cœur des flammes, la température est de 1200°C. Les pompiers qui luttent contre le feu doivent s'équiper avec des éléments de protection spécifiques et résistants à la chaleur (casque, cagoule, gants, veste, chaussures, lunettes de protection). On parle d'équipement de protection individuelle (EPI).

Changement climatique

Le changement climatique désigne l'ensemble des variations observées dans le système climatique de la Terre. Son impact sur les incendies/feux de forêt est significatif car il modifie les conditions météorologiques (températures plus chaudes, sécheresse prolongée, périodes de canicule, vents plus forts, etc.) et augmente les risques d'incendie/feu de forêt.

Circonscrit

Un incendie de forêt est considéré comme circonscrit lorsqu'il est entouré d'une ligne de contrôle (pare-feu) qui empêche la propagation des flammes au-delà de cette ligne. Lorsqu'un incendie de forêt est circonscrit, les équipes d'intervention sur place travaillent à éteindre les zones brûlantes et à maintenir la ligne de contrôle pour empêcher toute reprise de l'incendie.

Citerne

Une citerne est un réservoir d'eau ou de liquide, installée sur les camions de pompiers ou prépositionnée dans les forêts. Elles sont utilisées pour stocker et transporter de l'eau.

Colonne de convection

La propre énergie d'un incendie produit des courants d'air et de gaz chauds qui peuvent atteindre de très grandes altitudes. La convection est un processus prépondérant dans la propagation des incendies.

Commandant des Opérations de Secours (COS)

Sur un sinistre, le Commandant des Opérations de Secours (COS) assure l'engagement de l'ensemble des moyens, pour l'accomplissement des opérations de secours, dont les moyens nationaux mis à sa disposition, en concertation avec le DOS (Directeur des Opérations de Secours).

Comburant

Un comburant est une substance liquide, gazeuse ou solide qui permet au combustible de brûler l'oxygène contenu dans l'air, est un comburant.

Combustible

Le combustible est une substance qui peut brûler et réagir chimiquement avec l'oxygène pour libérer de l'énergie sous forme de chaleur et de lumière. Les combustibles peuvent être des solides, des liquides ou des gaz. Dans le contexte des feux de forêt, le combustible est l'un des trois éléments clés du triangle du feu, qui comprend également la chaleur et l'oxygène. Le combustible se réfère aux matières inflammables qui se trouvent dans la forêt. Les combustibles légers sont ceux qui s'enflamment et brûlent rapidement : herbes sèches, feuilles mortes, aiguilles de conifères, brindilles. Les combustibles lourds sont des matières ligneuses de dimensions importantes (arbres) ou des matières organiques épaisses (grumes, souches, bois de houppier, humus épais) qui s'enflamment difficilement et brûlent longtemps.

Combustibilité des végétaux

La combustibilité des végétaux désigne leur capacité à brûler facilement. Celle-ci varie en fonction de la composition et de la biomasse des formations végétales, de leurs répartitions spatiales (verticale, horizontale), du taux de recouvrement. Les végétaux qui sont hautement combustibles contiennent généralement beaucoup de matière sèche (feuilles mortes, herbes, brindilles, branches) et peuvent facilement s'enflammer et propager le feu. Les herbes sèches et les broussailles sont les formations végétales les plus combustibles.

Combustion

La combustion désigne une réaction chimique entre un combustible (qui brûle et qui produit de l'énergie : le bois par exemple) et un comburant, initiée par une source d'inflammation (étincelle, flamme, chaleur). On parle de "triangle du feu".

Comités communaux feux de forêt (CCFF)

Les comités communaux feux de forêt existent essentiellement dans le Sud de la France. Ils jouent un rôle dans la surveillance des massifs forestiers, l'information et la sensibilisation du grand public aux incendies de forêt, le débroussaillage de parcelles, la détection des feux naissants ainsi que l'alerte des secours en cas de départ de feux. Les Réserves Communales de Sécurité Civile remplacent progressivement les CCFF et avec les mêmes missions.

Comportement du feu

Le comportement du feu renvoie à la manière dont le combustible prend feu, dont la flamme se développe et dont le feu se propage en fonction de l'interaction des combustibles, des conditions atmosphériques, de la nature du substrat et de la topographie.

Composés organiques volatils (COV)

Les composés organiques volatils regroupent une multitude de substances très présentes sous forme gazeuse lors des incendies. Leur volatilité leur confère l'aptitude de se propager plus ou moins loin de leur lieu d'émission. Ils sont toujours composés de l'élément carbone et d'autres éléments tels que l'hydrogène, les halogènes, l'oxygène, le soufre...

Confinement

En cas d'incendie de forêt, le confinement doit demeurer la règle pour les structures en dur et l'évacuation doit rester l'exception (encombrement des voies de circulations, exposition inutiles des personnes aux fumées...). Il est recommandé de se calfeutrer chez soi, d'occulter les bouches d'aération pour éviter que les fumées ne pénètrent dans le logement, le bâtiment.

Coordonnées Défense de la Forêt Contre l'Incendie (DFCI)

Les coordonnées DFCI renvoient au système de référence géographique utilisé pour localiser les zones à risque d'incendie de forêt et signaler l'emplacement des départs de feu. Les coordonnées DFCI référencent des pistes DFCI dont les fonctions sont de faciliter l'accès aux massifs forestiers, assurer la protection et permettre l'intervention efficace des services de prévention et de lutte contre les incendies en cas de besoin. Ces pistes doivent être correctement entretenues, posséder une bande débroussaillée et déboucher sur un axe de circulation.

Couloir de feu

Un couloir de feu est une bande de terrain brûlée ou en train de brûler dans laquelle le feu se propage rapidement et dans des directions prévisibles.

Coupure de combustible

Zone d'appui à la lutte, la coupure de combustible est un secteur stratégique parfaitement débroussaillé et éclairci afin de compartimenter les massifs forestiers et d'offrir des conditions d'intervention sécurisées.

D

Déboisement

Le déboisement est une pratique consistant à enlever des arbres d'une zone forestière, généralement pour une utilisation commerciale ou pour libérer des terres pour l'agriculture, les routes ou d'autres développements. La suppression des arbres réduit la quantité de combustible végétal disponible, ce qui réduit la propagation du feu. Les pompiers ont parfois recours à cette pratique face à des mégafeux par exemple (Gironde, 2022).

Débroussaillage/Débroussaillage

Le débroussaillage (ou débroussaillage) renvoie aux Obligations Légales de Débroussaillage (OLD). C'est une mesure obligatoire inscrite dans le Code forestier. Elle s'adresse aux particuliers, aux industriels, aux collectivités territoriales, aux gestionnaires de réseaux ainsi qu'aux gestionnaires d'établissements recevant du public et riverains d'une forêt. Le débroussaillage consiste à créer une rupture dans la continuité horizontale et verticale de la végétation (cf. Discontinuité). Cette opération doit être réalisée préférentiellement en hiver ou au printemps. Elle n'est pour autant pas assimilable à un défrichage car elle laisse persister des arbres. Sur un terrain débroussaillé, l'avancée du feu est stoppée et le travail des sapeurs-pompiers sécurisé et facilité.

Dendrochronologie

La dendrochronologie est la science qui étudie les cernes de croissance des arbres afin de déterminer leur âge, leur histoire de croissance, les variations climatiques et environnementales qui ont affecté leur développement. L'examen des cernes de croissance des arbres avant et après un incendie est utile pour identifier les années où un incendie a eu lieu, évaluer l'intensité de l'incendie et estimer la fréquence des incendies dans une région donnée.

Défendabilité

La défendabilité est la capacité d'une zone à être défendue contre les incendies/feux de forêt. Celle-ci dépend de nombreux facteurs : quantité de combustible végétal présent, topographie, densité de la végétation, présence de bâtiments, équipements, infrastructures ou autres obstacles physiques. La défendabilité peut être améliorée par la création de pare-feux ou de zones tampons, la réalisation d'opérations de brûlage dirigé pour réduire la quantité de combustible présent.

Déficit hydrique

Le déficit hydrique fait référence à un manque d'eau dans le sol et l'atmosphère d'une région donnée, généralement causé par une sécheresse prolongée. Le déficit hydrique crée des conditions propices aux départs de feu. En effet, lorsqu'il y a un déficit hydrique, les arbres et les autres plantes peuvent souffrir d'un stress hydrique. Ce stress hydrique peut réduire la teneur en humidité des feuilles et des branches des arbres, les rendant plus inflammables et susceptibles de brûler en cas d'incendie.

Délégation à la Protection de la Forêt Méditerranéenne (DPFM)

La Délégation à la Protection de la Forêt Méditerranéenne est un service de l'Etat à compétence zonale (15 départements du Sud-Est français) créé en 1987 pour la prévention des incendies. Elle intervient dans la mise en œuvre des plans de protection, l'équipement de terrain, les Plans de Prévention du Risque Incendie de Forêt (PPRIF), la surveillance. Elle gère la base de données « Prométhée » et participe à l'évolution des doctrines relatives aux feux de forêt.

Départ de feu

Le départ de feu est le moment précis où un feu de forêt ou de végétation se manifeste. Une surveillance accrue des massifs forestiers est nécessaire afin d'identifier les éventuels départs de feu et permettre l'intervention rapide des secours en cas de détection d'un feu naissant.

Discontinuité

La discontinuité fait référence à une interruption ou une rupture dans la continuité d'un écosystème, généralement causée par des perturbations naturelles ou humaines. Dans le contexte des feux de forêt, la discontinuité se réfère souvent à la présence de zones où la couverture forestière est interrompue, laissant des espaces ouverts tels que des champs, des clairières, des coupes de bois ou des zones brûlées. L'acte de débroussaillage, par exemple, crée des zones de rupture dans la continuité horizontale et verticale de la végétation. Ces zones de discontinuité peuvent agir comme des barrières physiques qui empêchent la propagation des flammes et permettent aux équipes de lutte contre les incendies de contrôler plus facilement la progression du feu.

Doctrine de lutte

La doctrine de lutte contre les feux de forêt est un ensemble de principes, de règles, de pratiques qui régissent la planification, la préparation, la réponse et la récupération en cas d'incendie de forêt. Elle guide l'action des pompiers en leur fournissant un cadre pour l'organisation et la coordination des actions.

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

Toute commune exposée à un ou plusieurs risque(s) majeur(s) doit élaborer un DICRIM et le mettre à disposition de sa population. Ce document contient : la liste des risques majeurs, la description de chacun de ces risques, les mesures de prévention et les consignes de sécurité individuelles à mettre en œuvre.

Doigt de feu

Le doigt de feu décrit la progression d'un feu s'étendant de manière étroite et allongée, ressemblant à un doigt. Les doigts de feu sont souvent causés par des vents violents qui projettent des étincelles ou des flammes d'un brasier principal sur des zones environnantes, créant ainsi des foyers secondaires difficiles à contrôler.

Drone

Un drone est un aéronef sans pilote à bord, contrôlé à distance par un opérateur humain ou programmé pour fonctionner de manière autonome. Equipés de caméras et de capteurs, les drones peuvent être utiles pour surveiller la progression d'un feu de forêt, identifier les zones les plus chaudes et les plus dangereuses, cartographier les zones touchées, rechercher des personnes en danger et fournir des images en temps réel aux équipes au sol.

E

Écobuage

Le terme désigne un travail du sol associant un arrachage de la végétation (strate herbacée) et de la couche superficielle de l'humus au moyen d'une « écobue » (Outil tranchant proche de la pelle), avec un séchage et un brûlage contrôlé ou dirigé de cette végétation dont les cendres sont ensuite répandues sur le terrain. Le préfet appelle les personnes souhaitant réaliser des écobuages à la plus grande vigilance et au respect de la réglementation en vigueur, afin d'éviter des départs de feux non maîtrisés.

Ecosystème

Un écosystème forestier désigne à la fois l'ensemble des êtres vivants d'une forêt (flore, faune), leur manière d'interagir ensemble et leur milieu de vie. De par leur pouvoir destructeur, les feux de forêts perturbent l'équilibre de ces écosystèmes naturels.

Elagage

L'élagage est une technique qui consiste à couper les branches superflues d'un arbre soit pour alléger sa ramure dans le but de renforcer ses branches, soit pour réduire son envergure. Cette opération permet de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies.

Emploi intégré du feu

L'emploi intégré du feu est une stratégie de lutte contre les feux de forêt, utilisée notamment par les services d'incendie, les équipes de lutte contre les incendies de forêt, les agences gouvernementales, les équipes de secours et les bénévoles. Cette stratégie consiste à combiner de manière coordonnée et efficace différentes techniques et ressources pour maîtriser et éteindre le feu.

Équipes d'attaque initiale

Les équipes d'attaque initiale sont les premiers pompiers à arriver sur les lieux de l'incendie. Ils travaillent au sol et leur mission consiste à maîtriser le feu lors des départs de feu.

Équipement de protection individuelle (EPI)

L'équipement de protection individuelle est conçu pour offrir la sécurité et le confort maximum aux professionnels de lutte contre les incendies de forêt. L'EPI comprend notamment le casque, la cagoule, les vêtements et chaussures, les protections respiratoires, les gants et les lunettes de protection.

Essence végétale

L'essence forestière désigne une espèce d'arbre. Les forêts françaises comptent près de 190 essences différentes qui se répartissent en 7 essences principales : chêne, hêtre, châtaignier, pin maritime, pin sylvestre, épicéa et sapin. Certaines essences telles que la bruyère arborescente, le pin d'Alep, le chêne vert et le châtaignier résistent bien au feu grâce à leurs écorces épaisses et à leurs tissus internes humides. Il existe inversement des essences telles que le pin sylvestre et l'eucalyptus, susceptibles d'amplifier le feu à cause de leur faible capacité à capter l'eau profonde et de leurs caractéristiques physiologiques (résine, essences inflammables)

Évacuation

Une évacuation d'urgence est un mouvement organisé, rapide et immédiat de personnes écartées d'un risque d'incendie. Il est recommandé de se confiner dans un bâtiment pour se protéger du feu. L'évacuation est envisagée si et seulement si le confinement n'est pas possible. Dans le cas d'un camping par exemple.

Éteint

L'incendie est "éteint" lorsqu'il n'y a plus de points chauds, braises ou fumeroles. C'est un feu complètement noyé dans le but de supprimer tout point incandescent.

F

Facteur de propagation

Plusieurs types de facteurs influencent la propagation d'un feu tels que les facteurs météorologiques (pluie, température, vent, hygrométrie), les facteurs topographiques (relief, pente, exposition des versants), la densité et la distribution des végétaux. La force et la direction du vent comptent parmi les principaux facteurs de propagation d'un feu de forêt.

Feu

On parle de Feu lorsque l'incendie est encore maîtrisable et limité à une petite surface de terrain. Pour se déclencher et se propager, le feu a besoin de trois conditions : combustible, comburant et d'une source d'énergie. L'on distingue différents types de feu : Feu de cime, Feu de surface, Feu couvant. Un feu de cime progresse en un mur de flammes qui s'élève de la couche de combustible de surface jusqu'au-dessus de la cime. Un feu de surface est un feu consommant la couche de combustibles au sol, à l'exclusion des cimes. Un feu couvant est un feu sans flamme, à propagation imperceptible.

Feu disséminé

Un feu disséminant est un incendie ayant une grande vitesse de propagation et dont les étincelles sont à l'origine d'un nouveau foyer d'incendie appelé feu disséminé

Feu fixé

L'action de fixer a pour but d'arrêter la propagation en faisant porter l'effort des moyens en priorité sur les endroits les plus virulents (avant du feu, lisière sous le vent, lisières montantes), ensuite sur l'ensemble du périmètre. Le feu est fixé lorsque la propagation du sinistre est arrêtée.

Feu tactique

Technique de lutte contre les incendies de forêt qui consiste à allumer un feu contrôlé dans une zone adjacente à celle où se propage l'incendie, dans le but de réduire la quantité de combustible disponible et de créer une barrière de sécurité pour empêcher la propagation du feu.

Flamme

La flamme est une manifestation lumineuse ou mobile d'un feu qui peut atteindre plusieurs mètres de hauteur lors d'un feu de forêt. C'est le lieu où se déroulent les réactions physiques et chimiques de la combustion.

Flanc

Un flanc désigne la partie de la lisière située entre la tête et l'arrière. Un sapeur-pompier placé sur le point de départ du feu et regardant la tête a sur sa droite le flanc droit et sur sa gauche le flanc gauche.

Forestage

Le forestage est un travail réalisé en forêt dans le but de créer un accès au feu. Le travail consiste à utiliser des engins lourds tels que des bulldozers ou des broyeurs de végétaux, mais aussi du matériel portable tel que des tronçonneuses ou des débroussailleuses.

Forestiers-sapeurs

Les forestiers-sapeurs sont des équipes des Conseils généraux présents dans les départements du sud ayant pour mission principale la prévention contre les incendies. Ils s'occupent du débroussaillage et interviennent dans la surveillance et la lutte contre les feux naissants.

Forêt

La forêt désigne un milieu naturel où vivent une variété d'espèces animales et végétales. C'est un écosystème très sensible au risque d'incendie. La France est le quatrième pays européen le plus boisé avec 16,9 millions d'hectares de forêt sur son territoire métropolitain. Le risque de feu de forêt s'accroît au fil des ans. En 2022, la France a battu tous les records de ces 15 dernières années avec 72 000 hectares brûlés. Le terme « feux de forêts » évolue afin d'avoir une approche plus large, qui englobe les feux de formations sub-forestières et les espaces agricoles. On parle désormais de "feux de forêts et d'espaces naturels".

Foudre

La foudre est une décharge électrique qui s'accompagne d'un éclair et d'une violente détonation. Elle se manifeste lors d'une perturbation atmosphérique violente "Orage" et très souvent pendant la période estivale. La foudre est la seule cause naturelle du départ de feu en France.

Foyer

Le foyer d'incendie est l'endroit où le feu se déclare, où il est le plus ardent et d'où il se propage.

Front de flammes

Le front de flammes est la partie de la lisière où la vitesse de propagation est la plus grande. Elle est située sur l'axe de propagation.

Fumée

La fumée est le produit de la combustion de gaz, aérosols et particules en suspension. Les fumées d'un incendie peuvent être de différentes couleurs selon le combustible qui brûle (blanche, grise, rousse et noire). Généralement opaques, les fumées produites par les incendies peuvent s'avérer toxique pour la santé et l'environnement (émission des gaz carboniques). Un panache de fumée est la formation de fumée qui se dégage d'un feu de forêt, permettant entre autres de les détecter à longue distance.



G

Guet Arien Armé (GAAR)

Le guet aérien armé est une tactique utilisée pour les attaques rapides des feux de forêts naissants. La tactique du GAAR est employée pour les missions de surveillance et de première intervention. Le GAAR est souvent utilisé pour le survol quotidien des zones classées en danger météo très sévère.

Garrigue

La garrigue est une formation subforestière de petite taille, plutôt ouverte, poussant sur un sol calcaire, de terrain sec et propice aux départs de feu. En France, on la retrouve principalement le long du pourtour méditerranéen (Provence et Languedoc).

Gestion du combustible

La gestion du combustible regroupe l'ensemble des techniques qui permettent de réduire la quantité de végétation sèche et inflammable dans la forêt. Les différentes techniques sont : Brulage dirigé, Débroussaillage, Elagage...

Gestion intégrée des feux de forêt

La gestion intégrée des feux de forêt est une approche qui vise à limiter les feux dangereux pour la société (incendie) et à promouvoir les feux utiles, notamment l'utilisation traditionnelle du feu par les populations rurales, et le brulage dirigé qui est un moyen de débroussaillage

Gestionnaire forestier

La coupe du bois demande réflexion et connaissance, et peut être soumise à des obligations réglementaires. Le gestionnaire forestier est un professionnel de la gestion forestière et de la vente de bois, il est au service des propriétaires, il propose des techniques qui servent leurs objectifs et commercialise les bois à leur profit. Il est de sa responsabilité de respecter la réglementation en matière de défense des forêts françaises contre les incendies (DFCI).

Groupe d'Intervention Feux de Forêt (GIFF)

Un GIFF est composé de 18 sapeurs-pompiers, 1 véhicule de reconnaissance et de commandement du chef de groupe auquel est adjoint un conducteur COD2 (VLTT), 3 engins d'attaque de type CCF 2000 ou 4000 (CCFM) et 1 engin d'appui du type CCGC, VPCE, etc. Les GIFF peuvent intervenir dans les départements limitrophes.

Guet

Un guet est une surveillance de la forêt pour la détection des départs de feu. Il peut être aérien ou terrestre.

H

Hectare

Unité de mesure des superficies brûlées. 1 ha correspond à 10 milles mètres carrés, l'équivalent d'un terrain de foot. A titre d'exemple, le 12 juillet 2022, en France, deux feux de forêts de grande ampleur se sont déclarés à Landiras et à La-Teste-de-Buch en Gironde, plus de 20 000 hectares ont été brûlés.

Hotspot

Point chaud ou zone de combustion intense qui peut indiquer la présence d'un foyer caché sous la végétation.

Humus

L'humus est un ensemble des matières organiques se trouvant dans la couche superficielle d'un sol. L'humus est obtenu à partir de la décomposition des végétaux. L'humus peut être un combustible.

Hydrant

Les hydrants (de l'anglais « fire hydrant » qui signifie littéralement « prise d'eau d'incendie ») couramment appelés bouche d'incendie ou poteau d'incendie, sont des dispositifs de lutte contre l'incendie mis en place par les communes, ou les entreprises privées (industrie, établissements recevant du public, sites militaires), dans leurs enceintes. Il s'agit de prises d'eau disposées sur un réseau aérien ou souterrain d'eau sous pression permettant d'alimenter les fourgons d'incendie des sapeurs-pompiers, mais aussi tous les types de véhicules dédiés à la lutte. Ces réseaux sont soit dédiés à la lutte contre l'incendie, soit destinés à l'alimentation en eau potable, à l'irrigation ou l'industrie (eau brute). Ils sont constitués de canalisations d'un diamètre intérieur d'au moins 100 mm Les points d'accès au réseau (les hydrants) sont le plus souvent situés à proximité de la chaussée, de manière à toujours rester accessibles.

Hygrométrie

L'hygrométrie (ou humidité relative) de l'air exprime la saturation de l'air en vapeur d'eau sous forme de pourcentage. Une hygrométrie de 100 % signifie que l'eau ne peut plus être stockée sous forme gazeuse dans l'air. C'est l'un des paramètres d'analyse qui permet d'anticiper les feux de forêts. Plus le taux d'hygrométrie est faible, plus les conditions sont favorables aux départs de feu. C'est le cas par exemple d'une végétation sèche.



Ignifuge

Une Substance ignifuge protège les matériaux qu'elle imprègne ou recouvre de la combustion. Elle rend les objets naturellement combustibles ininflammables. Les portes et fenêtres en bois dur traitées avec un produit ignifuge sont plus résistantes au feu.

Ignition

L'ignition est l'état d'un corps en combustion vive. L'ignition d'une forêt va dépendre des facteurs comme l'humidité relative des combustibles, la quantité de précipitation et la couverture végétale.

Incandescent

Sous l'effet d'une forte chaleur, le feu est chauffé à blanc ou au rouge.

Incendie de forêt

L'incendie de forêt désigne un feu qui se propage sur une étendue boisée, les incendies de forêts sont des incendies incontrôlés et potentiellement destructeurs.

Incinération

L'incinération est une technique de destruction par le feu d'un tas des rémanents de coupe, branchages et bois morts susceptible de favoriser la propagation de l'incendie. On parle aussi de brûlage de déchets verts, dont l'emploi est réglementé, voire interdit.

Indice forêt météo (IFM)

L'indice forêt météo (IFM) est un indice des conditions météorologiques propices aux incendies de forêt calculé par plusieurs services météorologiques nationaux dont Météo-France. Cet indice est une estimation du risque d'occurrence d'un feu de forêt. De nombreuses études ont montré une corrélation claire entre l'IFM moyen et le nombre de départs de feu. Il est calculé à partir de données météorologiques simples : température, humidité de l'air, vitesse du vent et précipitations. Ces composantes alimentent un modèle numérique qui simule le temps ou le climat, pour représenter l'état hydrique de la végétation et le risque d'incendie qui en découle.

Inflammabilité

L'inflammabilité est la capacité d'un combustible à s'enflammer et à maintenir sa combustion.

Interface forêt habitat

L'interface forêt- habitat est un espace anthropisé au contact de la végétation naturelle. Cette proximité entre l'habitat et la végétation augmente les risques d'incendie. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est caractérisée par une grande proportion d'interface forêt-habitat.



Jeune sapeur-pompier (JSP)

Le jeune sapeur-pompier est un jeune bénévole généralement âgé entre 11 et 18 ans désireux de s'initier aux activités de sapeur-pompier et d'engagement citoyen. Auprès des services de secours le JSP est amené à s'entraîner aux gestes de premier secours, découvrir les techniques de lutte contre les incendies, participer à l'entretien des véhicules spécialisés et pratiquer différents sports.



Lance-incendie

Employée pour combattre les feux, la lance-incendie est un dispositif de projection de mousse ou d'eau acheminée par un tuyau de plusieurs mètres de long relié à un camion ou un hydrant.

Landes

Les landes sont des formations végétales buissonnantes, irrégulièrement entretenues, basses et fermées dont 25% au moins du couvert végétal est constitué des arbustes, des arbrisseaux et des plantes ligneuses, et qui n'appartiennent pas à la catégorie des bois-forêt. On les trouve dans le Massif central et le Massif armoricain.

Largage

Le largage est une technique de lutte contre les feux de forêt qui consiste à larguer depuis les airs des centaines voire des milliers de litres d'eau ou de retardant. Cette technique est assurée par les avions et hélicoptères bombardiers d'eau.

Liaison radio

Pour la sécurité et le renseignement des intervenants de lutte contre l'incendie, la communication est très importante. Par conséquent, les pompiers utilisent un réseau de communication différent des réseaux publics souvent hors service lors d'un incendie. Les radios permettent une communication sécurisée et continue, y compris dans les secteurs de forts reliefs.

Ligne d'appui

La ligne d'appui est utilisée pour séparer le feu des combustibles forestiers. En situation d'un front de feu peu virulent, le commandant des opérations de secours peut décider de positionner une ligne d'appui, c'est-à-dire de mettre en place une série d'engins de lutte feu de forêt sur un secteur dégagé en avant du feu.

Litière

La litière est généralement définie comme l'ensemble de feuilles mortes et des restes des végétaux en décomposition qui recouvrent la couche supérieure du sol (l'humus).

Lutte

Lutter efficacement contre un incendie c'est le priver de 3 éléments : le combustible, le comburant et l'énergie d'activation (étincelle, source de chaleur etc...).

L'attaque du feu se déroule en trois temps successifs : fixer, maîtriser et éteindre. La fixation a pour but d'arrêter la propagation en faisant porter l'effort des moyens en priorité sur les endroits les plus virulents : avant du feu, lisière sous le vent, lisières montantes. Ainsi, on considère que le feu est fixé lorsque que la progression du sinistre est stoppée. La maîtrise vise quant à elle à circonscrire le feu par un dispositif continu et à supprimer toute flamme sur les lisières. L'extinction proprement dite consiste à supprimer tout point incandescent. Les lisières sont alors noyées à l'eau et éventuellement grattées. De nombreux moyens d'attaques du feu sont mis en place tel que le feu tactique qui consiste à allumer un feu à l'avant du front du feu de forêt. Le feu va ainsi laisser derrière lui une zone brûlée et sans combustible qui éteindra le premier feu lorsqu'il rentrera en contact avec cette zone.

M

Maitrise du feu

Un feu est considéré comme maîtrisé lorsque les flammes les plus importantes sont éteintes. Les lisières sont sous contrôle des pompiers, qui y éteignent systématiquement toute flamme.

Maquis

Le maquis est un type de formation végétale moins haut qu'une forêt. Il est composé de petits arbres et d'un sous-bois très dense, principalement constitué d'arbustes hauts qui sont capables de résister à la sécheresse. Durant la saison estivale, les espèces qui composent le maquis, telles que celles présentes en Corse, comme le thym, le romarin ou encore la bruyère, ainsi que les strates arbustives telles que les résineux, sont hautement inflammables.

Massif forestier

Un massif forestier est un espace forestier de grande taille, et présentant une continuité forestière. En France, cette notion suppose que les parcelles soient contiguës. Avec 16,9 millions d'hectares de forêt sur son territoire métropolitain, la France est le quatrième pays européen le plus boisé. L'importance de ses surfaces boisées la rend vulnérable au risque incendie de forêt, notamment en période estivale.

Mégafeu

Est considéré comme mégafeu un incendie hors norme et exceptionnel, s'alimentant tout seul et couvrant une superficie très conséquente. Ils sont aussi exceptionnels par la puissance qu'ils dégagent et la vitesse à laquelle ils se propagent. Un exemple de mégafeu est le "Camp Fire" qui s'est déroulé en novembre 2018 en Californie, aux États-Unis. Ce mégafeu a été l'un des incendies les plus destructeurs de l'histoire de l'État de Californie. Il a brûlé plus de 61 000 hectares de terrain, détruit près de 19 000 structures et causé la mort de 85 personnes.

Météo des forêts

La Météo des forêts est une information délivrée à l'échelle départementale indiquant un niveau de danger de feux de forêts établi à partir des prévisions météorologiques et l'état de la sécheresse de la végétation. On distingue 4 niveaux de danger : faible, modéré, élevé, très élevé. Un niveau de danger faible ne signifie pas l'absence de risque d'incendie sur le département. Selon le niveau de danger et le contexte local, les autorités peuvent restreindre l'accès aux zones exposées aux incendies et les activités dans ces zones ou à proximité.

Microcharbon historique

Les microcharbons correspondent à toutes les particules végétales brûlées par le feu. De la taille du micromètre oxydées, ils constituent actuellement les seuls marqueurs temporels directs de la dynamique des feux de biomasse.

Modèle de propagation des feux de forêt

Le modèle de propagation est un modèle sur réseau (la végétation est représentée par un réseau de sites combustibles) qui prend en compte les mécanismes principaux de transfert de chaleur des sites en feu vers les sites sains : rayonnement des braises et des flammes, convection de surface et au sein du végétal, refroidissement radiatif vers l'environnement. Ce modèle tient également compte du relief et des conditions locales de vent et végétation

N

Noria

Une noria est un déploiement d'engins, généralement des canadairs, afin de lutter efficacement contre un feu de forêt. Ils sont généralement trois pour obtenir une bonne efficacité sur les secteurs à traiter.

Noyage du feu

Le noyage consiste à inonder un terrain qui vient de brûler. L'opération peut durer plusieurs jours pour éteindre tous les points chauds encore actifs. Les souches et les litières épaisses conservent en profondeur des combustions qui peuvent se raviver et propager le feu dans les zones épargnées. Ce travail fastidieux réclame une très grande vigilance.

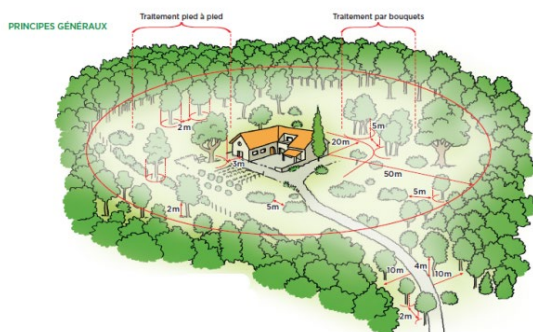


O

Obligation légale de débroussaillage (OLD)

Le débroussaillage (ou débroussaillage) est obligatoire dans les zones exposées à un risque d'incendie. Les règles générales de débroussaillage peuvent être précisées par la réglementation locale. Le débroussaillage (ou débroussaillage) consiste à limiter les risques de propagation d'incendie dans des zones exposées en matière d'incendie (en pratique, aux abords des forêts).

Le Zonage Informatif des Obligations légales de débroussaillage (OLD) est une carte en ligne qui permet aux particuliers de pouvoir localiser leur terrain et savoir s'ils sont soumis à la réglementation sur les OLD. Si ce n'est respectez pas l'obligation légale de débroussaillage, la commune (ou le préfet si la commune n'agit pas) peut vous mettre en demeure de le faire. Le maire peut décider d'une astreinte de 100 € maximum par jour de retard. Le montant total des sommes exigées est d'au maximum 5 000 €.



Office Française pour la Biodiversité (OFB)

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) est un établissement public français créé en 2019. Son rôle principal est de contribuer à la préservation, à la gestion et à la restauration de la biodiversité en France.

L'OFB résulte de la fusion de deux entités préexistantes : l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS). Cette fusion visait à renforcer et à coordonner les actions liées à la protection de la biodiversité sur l'ensemble du territoire français.

Les missions de l'OFB comprennent notamment :

La préservation et la restauration des espaces naturels et des habitats naturels, ainsi que des espèces animales et végétales.

La lutte contre les espèces invasives qui menacent la biodiversité locale.

La gestion des espaces naturels protégés, tels que les parcs nationaux, les réserves naturelles et les zones humides.

La surveillance et la prévention des atteintes à la biodiversité, comme la pollution ou la destruction des milieux naturels.

L'appui technique et scientifique aux acteurs impliqués dans la préservation de la biodiversité, tels que les collectivités locales, les entreprises et les associations.

La sensibilisation du public à l'importance de la biodiversité et à la nécessité de sa préservation.

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) joue un rôle clé dans la prévention et la gestion des risques de feu de forêt en France. Il surveille les conditions météorologiques propices aux incendies, sensibilise le public et les acteurs locaux, gère les espaces naturels protégés, fournit un appui technique et coordonne les interventions en cas d'incendie. Son objectif est de réduire les risques d'incendie, de préserver la biodiversité et de minimiser les impacts des incendies de forêt.

Office National des Forêts (ONF)

L'Office national des forêts (ONF) est un établissement public à caractère industriel et commercial français chargé de la gestion des forêts publiques. L'établissement réunit plusieurs missions :

- La gestion des forêts publiques ;
- La production de bois (l'ONF représente 40% du bois récolté sur le territoire français) ;
- L'animation et l'accueil du public en forêt ;
- La protection de la faune et de la flore ;
- La police de la nature c'est-à-dire la possibilité de verbaliser les contrevenants au titre du code forestier et au code de l'environnement.

L'ONF a également pour mission de mener des actions concourant à la prévention, la prévision et la lutte contre les incendies/feux de forêt et ce par 300 forestiers entièrement mobilisés à cette mission mobilisés avant, pendant et après un incendie/feu.

Ouvrage Défense de la forêt française contre les incendies (DFCI)

La Défense des Forêts contre l'Incendie (DFCI) est une mission d'intérêt général confiée à différents acteurs, qu'il s'agisse des services de l'Etat, des services forestiers, des organismes en charge de la gestion des espaces naturels, des collectivités locales ou encore des entreprises privées. Ces acteurs mènent des actions concourant à la prévention, la prévision et la lutte contre les incendies/feux de forêt. Ils sont mobilisés avant, pendant et après un incendie/feu.

L'action de ces divers acteurs implique des aménagements tels que les ouvrages DFCI. Un ouvrage DFCI est composé d'une piste, d'une bande débroussaillée de sécurité et d'une citerne. La piste DFCI est une voie de circulation présente au sein des massifs forestiers permettant le libre passage des véhicules et des personnels chargés de la prévention et de la lutte contre les incendies. Les organismes forestiers participent à l'entretien régulier des pistes DFCI. Les collectivités locales peuvent contribuer financièrement à leur aménagement et à leur maintenance. Les entreprises privées peuvent être impliquées dans l'élagage des arbres.



P

Pare feu

Un pare-feu ou coupe-feu, est une bande de terrain dégagée de la végétation qui permet de limiter la propagation du feu. C'est une coupe forestière linéaire, ou une infrastructure linéaire créée et/ou spécialement entretenue pour freiner l'extension rapide d'incendies de forêt ou feux de brousse. Ce sont habituellement des layons, chemins, allées (éventuellement bordées d'un ou deux fossés) qui doivent être aménagés et régulièrement entretenus. Ce sont parfois aussi des tranchées déboisées pour le passage de lignes électriques (de moyenne ou haute tension) ou d'un pipe-line qui jouent ce rôle avec plus ou moins d'efficacité.

Patrouilles

Les patrouilles de surveillance et de première intervention, composées de 2 personnels forestiers (ONF et DDTM), Forestiers Sapeurs ou CCFF/RCSC selon les départements, disposent d'un groupe hydraulique de première intervention de 6 à 800 litres d'eau. Elles sont activées en fonction de la prévision du danger météorologique d'incendies. En cas d'incendie, la patrouille effectue une intervention sur le départ de feux, puis à l'arrivée des moyens d'intervention, ils reprennent leur action de surveillance.

Pélicandromes

Les pélicandromes sont des stations par lesquelles les avions doivent impérativement passer pour se ravitailler en eau et en retardant. Elles sont armées en début de saison par les SDIS. Au nombre de 22, dont 17 permanents distribués sur les aérodromes et aéroports de la France, l'équipe pélicandrome est composée d'un responsable et de deux servants formés au remplissage des avions. Les autres avions bombardiers d'eau, comme

les canadais, se rechargent eux-mêmes directement dans des plans d'eau.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le Plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil opérationnel à la disposition du maire pour l'exercice de son pouvoir de police en cas d'événement de sécurité civile. L'objectif du Plan communal de sauvegarde est de se préparer préalablement en se formant, en se dotant de modes d'organisation, d'outils techniques pour pouvoir faire face à tous les cas et éviter ainsi de basculer dans une crise. Le Plan communal de sauvegarde est le maillon local de l'organisation de la sécurité civile.

Plan de prévention du risque d'incendie de forêt (PPRIF)

Un PPRIF est un document élaboré à l'échelle communale et approuvé par le préfet. Le PPRIF couvre bien une commune mais est sous l'égide du préfet. C'est un document qui s'impose à la collectivité et aux propriétaires de parcelles. Il détermine une série d'interdictions et de prescriptions obligatoires. Il délimite les zones soumises directement ou indirectement au risque incendie et ainsi de cartographier le risque incendie. Il règlemente l'utilisation des sols afin de protéger les personnes et les biens. Il encadre les autorisations de construction, de travaux, d'aménagements ou d'exploitations. A ce titre, l'PPRIF interdit de nouvelles constructions dans les zones dangereuses, prescrit des aménagements sur les voies de desserte routière dans les zones exposées pour faciliter l'intervention des secours, rend obligatoire le débroussaillage autour des bâtiments construits à proximité des forêts/landes/garrigues, prescrit des modalités de construction pour une meilleure résistance aux fumées et au feu.

Pinède

Une pinède est une formation végétale constituée principalement de pins, un type d'arbre appartenant à la famille des Pinacées. Une pinède est souvent caractérisée par la prédominance des pins par rapport aux autres espèces d'arbres et de plantes.

Point sensible

Les sapeurs-pompiers qualifient ainsi un site ou le plus souvent une construction où des personnes et des biens peuvent être sous la menace des flammes.

Pompier

Homme ou femme appartenant au service public chargé de porter secours en cas d'incendie ou de tout autre péril. Pour les départements touchés par les feux de forêt, Le SDIS dispose de personnels spécifiquement formés aux interventions pour feux de forêt. Ces personnels ne constituent pas une équipe spécialisée en tant que telle, mais ils disposent de connaissances et de compétences techniques leur permettant de mettre en œuvre les moyens d'extinction dans le respect de la doctrine qui s'applique à ces opérations de secours.

Pré-positionnement

Selon le niveau de risque, des groupes d'intervention des sapeurs-pompiers sont déployés dans les massifs pour une action précoce en cas de départ de feu notamment en saison estivale. Ce pré-positionnement réduit les délais d'intervention en zone rurale, facilite ainsi l'attaque des feux à leur stade initial et de manière générale participe par sa présence à l'action dissuasive d'occupation du terrain.

Prévention

Ensemble des actions visant à réduire le risque d'incendie de forêt, notamment la gestion du combustible et l'information du public. Il existe plusieurs actions de prévention pour réduire les risques d'incendies de forêt. Voici quelques-unes des mesures couramment prises :

1. Sensibilisation et éducation :

Informers le public sur les risques d'incendie de forêt, les comportements à risque et les

mesures de prévention appropriées est essentiel. Cela peut être fait par le biais de campagnes de sensibilisation, de programmes éducatifs dans les écoles et de la diffusion de messages de sécurité.

2. Aménagement forestier :

L'aménagement forestier approprié consiste à gérer les forêts de manière à réduire la densité des arbres, à éliminer les combustibles morts et à créer des coupures de combustibles. Cela permet de limiter la propagation rapide des incendies.

3. Entretien des zones à risque : Les propriétaires de terrains situés près des forêts doivent entretenir régulièrement leurs propriétés. Cela implique de retirer les matériaux inflammables tels que les débris végétaux, les broussailles et les branches mortes. Les zones de végétation proches des bâtiments peuvent être dégagées ou élaguées pour réduire le risque d'incendie.

4. Création de pare-feu :

La création de pare-feu est une méthode de prévention efficace. Il s'agit de créer des zones dépourvues de végétation combustible autour des zones habitées ou sensibles, afin de réduire la possibilité de propagation du feu.

5. Réglementation des feux en plein air :

Les règlements concernant les feux en plein air doivent être établis et appliqués de manière stricte. Cela peut inclure des restrictions sur les feux de camp, les feux de débris et les feux agricoles pendant les périodes de sécheresse ou de conditions météorologiques dangereuses.

6. Surveillance et détection précoce : La mise en place de systèmes de surveillance et de détection précoce des incendies de forêt, tels que des tours d'observation, des patrouilles aériennes et des capteurs de fumée, permet une intervention rapide en cas d'incendie naissant.

7. Collaboration avec les services d'incendie :

Les agences gouvernementales, les services d'incendie et les communautés locales doivent travailler en étroite collaboration pour élaborer des plans d'urgence, des protocoles de réponse et des stratégies de prévention des incendies de forêt.

Prévision

C'est l'ensemble des actions menées pour anticiper et limiter le nombre, l'importance et les dégâts des incendies.

Prométhée

C'est une base de données sur les incendies de forêt de la région méditerranéenne en France (régions Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Corse et départements de l'Ardèche, de la Drome et des Hautes-Alpes). Prométhée centralise et harmonise les données de sources différentes avant de les répartir aux acteurs concernés par les questions relatives aux incendies de forêt. A noter que la base de données Prométhée a fusionné avec la base de données nationale sur les incendies de forêt (BDIFF).

Propagation

Désigne le fait pour un feu de se propager dans l'espace selon une vitesse et une direction. Le comportement du feu est notamment influencé par la sensibilité de la formation végétale exposée, qui dépend de son architecture horizontale et verticale, de sa composition floristique (composition chimique et agencement des éléments) ainsi que de la teneur en eau des végétaux.

La propagation d'un feu se décompose en 3 phases successives : la combustion d'un matériel végétal avec émission de chaleur ; le transfert de chaleur vers le prochain combustible ; l'absorption de chaleur et l'inflammation de celui-ci. Les animaux (gibiers, oiseaux, ...) qui fuient l'incendie peuvent aussi être des vecteurs de propagation. Le relief joue un rôle crucial dans la propagation des feux de forêt en influençant la vitesse du feu, la direction du vent, l'accès des équipes de lutte contre les incendies et la dispersion des étincelles, nécessitant une prise en compte précise lors de la planification des mesures de prévention et de contrôle.

Pyrolyse

Dans les situations d'incendie, les matériaux présents sont soumis à des conditions très sévères de température ou d'éclairement énergétique (abusivement dénommé flux thermique). Ces phénomènes ont lieu dans des atmosphères chaudes et appauvries en oxygène comme les fumées ou l'intérieur de la flamme, ou dans l'air. En réaction, les matériaux combustibles se dégradent et produisent des espèces gazeuses combustibles qui contribuent à alimenter les flammes. C'est la pyrolyse en cas d'incendie.

Pyromanie

La pyromanie touche des personnes qui allument des feux par délire ou sentiment de persécution. Le pyromane ne doit pas être confondu avec l'incendiaire qui allume des feux en toute conscience pour se venger, par intérêts ou pour porter préjudice. L'ensemble de ces causes (malveillantes) est estimé à près de 40% des départs de feux.

Pyrophile

La pyrophile est la propriété d'un organisme vivant qui tire bénéfice d'un feu. Ainsi, on observe chez les espèces pyrophiles que leur propagation, multiplication ou reproduction sont stimulées par le feu. Un exemple d'espèce pyrophile est le pin de Monterey. Cette espèce de conifère est adaptée aux régimes de feux fréquents et peut même bénéficier de l'incendie pour sa régénération, car ses cônes restent fermés jusqu'à ce qu'ils soient exposés à la chaleur intense du feu, libérant ainsi les graines pour une nouvelle croissance.

R

Reboisement

Le reboisement est une opération qui consiste à créer des zones boisées ou des forêts qui ont été supprimées par coupe rase (ou « coupe à blanc ») ou détruites par différentes causes comme par exemple les feux de forêt.

Recherche des Causes et Circonstances d'Incendie (RCCI)

Il s'agit d'une approche permettant de faire « parler les cendres » sur des scènes d'incendie pour en déterminer le lieu d'origine et sa cause initiale. Initiée au XXe siècle et plus particulièrement dans les années 70 par les pays anglo-saxons. Aux États-Unis, le Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives (ATF) a établi une unité d'enquête sur les incendies criminels dès les années 1970. Au fil du temps, la recherche sur les causes et les circonstances des incendies a continué de se développer, avec des avancées dans les domaines de la science du feu, de la chimie des incendies, de l'analyse des preuves et des techniques d'enquête. Aujourd'hui, de nombreux pays disposent d'unités spécialisées dans l'enquête sur les incendies, travaillant en collaboration avec les services d'incendie, les forces de l'ordre et d'autres experts pour déterminer les origines des incendies et prévenir les incendies criminels.

Régénération

Processus naturel de renouvellement de la végétation après un feu de forêt, qui peut être stimulé par des actions de gestion de l'environnement. La régénération naturelle des espèces animales et végétales commence rapidement après incendie, dès les premières pluies avec la germination de graines de pins et autres espèces végétales voisines du feu à graines légères portées par le vent.

Règle des "30"

La "Règle des 30" renvoie aux conditions atmosphériques les plus propices aux départs de feux : un taux d'humidité dans l'air inférieur à 30%, une température supérieure à 30°C, une vitesse moyenne du vent supérieure à 30 km/h et une pente supérieure à 30°.

Réglementation

Pour éviter d'importants dégâts, de nombreuses réglementations ont été mises en place en France pour limiter la destructions des espaces forestiers par le feu :

- L'obligation légale de débroussaillage (autour des constructions, sur certains terrains en zone urbaines, autour des installations d'accueil touristique, le long d'infrastructures linéaires) ;
- L'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts dans certains départements, et ce toute l'année ;
- L'interdiction des barbecues ;
- L'interdiction de jeter des objets en ignition (notamment des mégots de cigarette), ainsi que de fumer en période rouge, dans les forêts et sur les voies qui les traversent.
- L'adaptation du tourisme et usage de loisir adapté (interdiction de bivouac et de camping isolé et ainsi d'allumer un feu de camp, restriction des activités ludiques et sportives en période orange, rouge et noir.)

En cas de sinistre sur une habitation, il faut pour être indemnisé qu'un arrêté interministériel de reconnaissance de catastrophe naturelle concernant la zone soit publié au Journal Officiel. Seront pris en charge les dommages causés uniquement aux biens de l'assurés si ceux-ci sont couverts dans le contrat d'assurance. Si le feu n'est pas considéré comme une catastrophe naturelle, son indemnisation dépendra du niveau de garantie de l'assurance habitation.

Rémanent de coupe

Les rémanents sont des morceaux de bois sans valeur économique, des branches et des brindilles laissés au sol en forêt, volontairement, après une coupe. Ce sont aussi parfois de gros morceaux de bois. Les rémanents au sol constituent de la biomasse combustible pouvant accentuer le risque de feu de forêt.

Réserve communale de sécurité civile (RCSC)

La réserve communale de sécurité civile est une structure citoyenne mise en place par le Maire, contribuant au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise. Elle permet notamment d'aider les équipes municipales dans les situations de catastrophe naturelle (inondation, incendie de forêt par exemple) et d'accident industriel (explosion d'une usine par exemple).

Il s'agit pour les citoyens engagés dans cette Réserve, d'effectuer les missions les plus simples pour permettre aux secouristes et aux pompiers de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou urgentes.

Réserve hydrique

La réserve hydrique renvoie à la quantité d'eau disponible dans les sols, la végétation et les ressources en eau à proximité d'une zone boisée ou d'un écosystème forestier. Elle joue un rôle crucial dans la prévention et la maîtrise des incendies de forêt.

Retardant

Le retardant est un concentré liquide qu'on ajoute à une dose d'eau largement majoritaire. Il combine du sel ignifugeant (du phosphate d'ammonium, plus précisément), un "épaississant" (de la gomme ou de l'argile), quelques composants de moindre importance et de l'oxyde de fer agissant comme colorant pour donner à l'ensemble sa teinte rougeâtre. La couleur permet aux soldats du feu de repérer au premier coup d'œil les zones qui ont déjà reçu ce vernis protecteur et, par contraste, celles sur lesquelles le liquide n'a pas encore été déversé et qui menacent donc d'autant plus de se laisser envahir par les flammes.

S

Saute de feu

Les sautes de feu sont des projections de particules enflammées (brandons), emportées par la colonne de convection et projetées en avant du front de feu, où elles sont à l'origine de foyers secondaires.

Sécurité civile

La Sécurité civile en France a pour objet la prévention des risques de toute nature, l'information et l'alerte des populations ainsi que la protection des personnes, des animaux, des biens et de l'environnement contre les accidents, les sinistres et les catastrophes, par la préparation et la mise en œuvre de mesures et de moyens appropriés relevant de l'État, des collectivités territoriales et des autres personnes publiques ou privées. L'État est garant de la cohérence de la Sécurité civile à l'échelle nationale. Il en définit la doctrine et coordonne ses moyens. Au sein de la sécurité civile, on peut retrouver les unités d'instruction et d'intervention de la sécurité civile (UIISC) qui sont des unités françaises jouant notamment un rôle dans la lutte contre les incendies et de secours ayant un fonctionnement militaire. Même si elles n'en portent pas officiellement le titre, leurs missions sont très proches de celles des sapeurs-pompiers. Elles font partie de l'Armée de terre et appartiennent à l'arme du Génie, comme la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris.

Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

Un service départemental d'incendie et de secours (SDIS), est, un établissement public à caractère administratif doté d'une assemblée délibérante gérant les sapeurs-pompiers au niveau d'un département. Il supervise l'ensemble des centres d'incendie et de secours (CIS) du département.

SITAC

La SITAC se traduit par SITUation TACTique, cet acronyme correspond à une représentation schématique d'une intervention chez les Pompiers. Elle fait partie des outils GOC Gestion Opérationnelle et Commandement, qui se mettent en œuvre lors d'un sinistre pour organiser au mieux le retour aux conditions initiales ou dans une sortie de crise. Cet outil graphique permet de schématiser par un code national prédéfini, les principales informations opérationnelles relatives au sinistre en cours. Son objectif est de faciliter la prise, la transmission et la compréhension d'informations pour les différents niveaux de la chaîne de commandement

Surveillance

Lors de la surveillance, les informations élaborées localement sont transmises en temps réel au centre opérationnel. Une alerte visuelle et sonore indique à l'opérateur l'existence d'une détection de fumée et les images nécessaires à la validation de l'alerte sont automatiquement affichées. La surveillance repose sur des systèmes de caméras de détection. Les équipements de prise de vue sont répartis sur des tours de guets, pylônes ou points hauts et couvrent les surfaces boisées visibles depuis ce point jusqu'à l'horizon et sur 360°. Chaque point haut est équipé de deux caméras de détection couvrant 360°.

Une caméra vidéo, dite de levée de doute, commandée à distance, complète ce dispositif (suivi du feu avant l'arrivée de la première unité). Avec les images, le système envoie au centre opérationnel l'orientation angulaire (azimut) par rapport au point haut.

Toutes les informations (confirmation du feu, coordonnées...) sont directement transmises au système de gestion d'alertes habituel de l'utilisateur.

T

Topographie

La topographie est la science qui permet la mesure puis la représentation sur un plan ou une carte des formes et détails visibles sur le terrain, qu'ils soient naturels (notamment le relief et l'hydrographie) ou artificiels (comme les bâtiments, les routes, etc.). Le relief peut très largement influencer sur le développement d'un incendie, d'abord par la difficulté d'atteindre les zones avec un relief escarpé pour les pompiers, et les véhicules d'appui. La pente joue également un rôle sur la propagation du feu et donc sur son intensité.

Triangle de feu

Un départ de feu (ainsi que sa propagation) nécessite la combinaison de 3 éléments qui forment le « triangle » du feu : le combustible (la végétation), le comburant (l'oxygène, 21% dans l'air) et la source de chaleur (flamme ou étincelle) suffisante pour amorcer la combustion. Toute action de lutte consiste donc à supprimer un de ces éléments. Le triangle de feu illustre visuellement l'interdépendance de ces trois éléments dans le processus de combustion.



V

Valabre

Situé sur la commune de Gardanne dans les Bouches-du-Rhône, le site de Valabre est le siège de l'ENTENTE où est concentré l'ensemble des activités de l'établissement public, avec son Ecole d'application de Sécurité Civile (ECASC) son centre d'Essais et de recherche (CEREN), son pôle nouvelles technologies (PôNT) et son département « information et prévention. En raison de ces aspects, l'Entente Valabre est reconnue comme une référence dans le domaine des feux de forêt, offrant une expertise précieuse, une collaboration interdisciplinaire, des formations spécialisées et une contribution active à la recherche et au développement.

Vent

Mouvement de l'air se déplaçant d'une zone de hautes pressions vers une zone de basse pression, le vent favorise le cheminement du feu, notamment par les sautes de feu, lorsque des brindilles enflammées s'envolent et enflamment d'autres secteurs, engendrant de nouveaux départs de feu.
CF avec la règle des 30

Végétation

Potentiel combustible des feux, la végétation représente l'ensemble des plantes et des formations végétales qui peuplent un même lieu. Les éléments fins de la végétation s'enflamment (herbes, broussailles, petites branches, aiguilles, etc.) et le feu se propage grâce aux arbustes et branches mortes plus proches du sol vers les cimes des arbres. Le feu est alors difficile à contrôler, car il se propage rapidement dans le feuillage des arbres et d'un arbre à l'autre, notamment lorsque les branches se touchent.

Vigie

Les tours de guet constituent l'ossature du dispositif de surveillance et de détection. Grâce au recoupement des informations qu'elles fournissent, les vigies permettent de localiser avec précision les départs de feu. Par ailleurs, elles apportent des renseignements précieux sur le développement des sinistres et les enjeux qu'ils concernent. Les vigies sont situées sur des points haut pour plusieurs raisons liées à la surveillance et à la détection des incendies.

Virulence

La virulence d'un feu fait référence à sa capacité à se propager rapidement et à causer des dommages importants. Elle dépend de plusieurs facteurs, tels que la quantité et le type de combustible, la température, la présence d'oxygène, l'humidité et les conditions environnementales. Un feu peut être considéré comme plus virulent s'il se propage rapidement, s'il produit beaucoup de chaleur, de fumée et de gaz toxiques, s'il est difficile à éteindre et s'il cause des dommages importants aux personnes, aux biens et à l'environnement.

Vitesse de propagation

La vitesse de propagation d'un feu est sa capacité à grossir et enflammer de nouvelles parcelles plus ou moins rapidement. La vitesse de propagation d'un feu de forêt dépend de plusieurs facteurs, tels que la quantité et le type de combustibles présents, la pente du terrain, l'humidité, la température, la vitesse et la direction du vent, ainsi que la topographie de la région. La vitesse de propagation des feux de forêt peut varier de manière conséquente, allant de quelques mètres par heure à plusieurs kilomètres par heure dans les conditions les plus extrêmes.

W

Watt

La puissance du feu est la quantité d'énergie thermique (Joules) dégagée par unité de temps (secondes).

Elle se mesure en Watts :

1 Watt = 1 joule /seconde.

Z

Zones sensibles

En France, les zones sensibles sont régies par les Plans de Zones Sensibles aux Incendies de Forêt (PZSIF) qui sont des documents d'urbanisme qui ont pour objectif de prévenir les risques d'incendies de forêt dans les zones à risque élevé. Le PZSIF est un outil de planification territoriale qui identifie les zones présentant un risque élevé d'incendies de forêt et qui définit les mesures de prévention et de protection nécessaires pour minimiser les risques. Ces mesures peuvent inclure des restrictions sur la construction et l'aménagement des terrains, des obligations de débroussaillage, des règles d'accès pour les pompiers et des mesures de sensibilisation des populations.

Zone de défense

En France, une zone de défense est une entité géographique définie par les autorités pour la gestion des opérations de secours en cas de catastrophe, y compris les incendies de forêt. Lors d'un incendie de forêt, une zone de défense est mise en place pour coordonner les interventions des différents acteurs impliqués dans la lutte contre l'incendie, tels que les pompiers, les services de l'Etat, les collectivités territoriales etc...

Elle permet une gestion optimale des moyens et des ressources disponibles pour lutter contre l'incendie et protéger les populations et les biens

LEXIQUE

A	1
Abattage.....	1
L'abattage.....	1
Agent extincteur.....	1
Aléa incendie.....	1
Aléa induit.....	1
Aléa subi.....	1
Alerte.....	1
Allumage.....	1
Analyse critique de l'incendie.....	2
Appel d'urgence.....	2
Autoprotection.....	2
B	3
Bande débroussaillée de sécurité (BDS).....	3
BDIFF.....	3
Biomasse forestière.....	3
Bombardier d'eau.....	3
Braise.....	3
Brandons.....	3
Broussaille.....	4
Brûlage dirigé.....	4
Brûlis.....	4
Bruyère.....	4
C	5
Caméras thermiques.....	5
Camion-citerne feu de forêt.....	5
Causes.....	5
Cendres.....	5
Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS).....	5
Chablis.....	5
Chaleur.....	5
Circonscrit.....	6
Citerne.....	6
Colonne de convection.....	6

<i>Commandant des Opérations de Secours (COS)</i>	6
<i>Comburant</i>	6
<i>Combustible</i>	6
<i>Combustibilité des végétaux</i>	6
<i>Combustion</i>	6
<i>Comportement du feu</i>	7
<i>Composés organiques volatils (COV)</i>	7
<i>Confinement</i>	7
<i>Coordonnées Défense de la Forêt Contre l'Incendie (DFCI)</i>	7
<i>Couloir de feu</i>	7
<i>Coupure de combustible</i>	7
D	8
<i>Déboisement</i>	8
<i>Débroussaillage/Débroussailement</i>	8
<i>Dendrochronologie</i>	8
<i>Défendabilité</i>	8
<i>Déficit hydrique</i>	8
<i>Délégation à la Protection de la Forêt Méditerranéenne (DPFM)</i>	9
<i>Départ de feu</i>	9
<i>Discontinuité</i>	9
<i>Doctrine de lutte</i>	9
<i>Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)</i>	9
<i>Doigt de feu</i>	9
<i>Drone</i>	9
E	10
<i>Ecobuage</i>	10
<i>Ecosystème</i>	10
<i>Elagage</i>	10
<i>Emploi intégré du feu</i>	10
<i>Equipes d'attaque initiale</i>	10
<i>Equipement de protection individuelle (EPI)</i>	10
<i>Essence végétale</i>	10
<i>Evacuation</i>	10
<i>Eteint</i>	10
F	11
<i>Facteur de propagation</i>	11
<i>Feu</i>	11
<i>Feu disséminé</i>	11

<i>Feu fixé</i>	11
<i>Feu tactique</i>	11
<i>Flamme</i>	11
<i>Flanc</i>	11
<i>Forestage</i>	11
<i>Forestiers-sapeurs</i>	11
<i>Forêt</i>	12
<i>Foudre</i>	12
<i>Foyer</i>	12
<i>Front de flammes</i>	12
<i>Fumée</i>	12
G	13
<i>Guet Arien Armé (GAAR)</i>	13
<i>Garrigue</i>	13
<i>Gestion du combustible</i>	13
<i>Gestion intégrée des feux de forêt</i>	13
<i>Gestionnaire forestier</i>	13
<i>Groupe d'Intervention Feux de Forêt (GIFF)</i>	13
<i>Guet</i>	13
H	14
<i>Hectare</i>	14
<i>Hotspot</i>	14
<i>Humus</i>	14
<i>Hydrant</i>	14
<i>Hygrométrie</i>	14
I	15
<i>Ignifuge</i>	15
<i>Ignition</i>	15
<i>Incandescent</i>	15
<i>Incendie de forêt</i>	15
<i>Incinération</i>	15
<i>Indice forêt météo (IFM)</i>	15
<i>Inflammabilité</i>	15
<i>Interface forêt habitat</i>	15
J	15
<i>Jeune sapeur-pompier (JSP)</i>	15

L	16
<i>Lance-incendie</i>	16
<i>Landes</i>	16
<i>Largage</i>	16
<i>Liaison radio</i>	16
<i>Ligne d'appui</i>	16
<i>Litière</i>	16
<i>Lutte</i>	16
M	17
<i>Maitrise du feu</i>	17
<i>Maquis</i>	17
<i>Massif forestier</i>	17
<i>Mégafeu</i>	17
<i>Météo des forêts</i>	17
<i>Microcharbon historique</i>	17
<i>Modèle de propagation des feux de forêt</i>	17
N	18
<i>Noria</i>	18
<i>Noyage du feu</i>	18
O	19
<i>Obligation légale de débroussaillage (OLD)</i>	19
<i>Office Française pour la Biodiversité (OFB)</i>	19
<i>Office National des Forêts (ONF)</i>	20
<i>Ouvrage Défense de la forêt française contre les incendies (DFCI)</i>	20
P	21
<i>Pare feu</i>	21
<i>Patrouilles</i>	21
<i>Pélicandromes</i>	21
<i>Plan Communal de Sauvegarde (PCS)</i>	21
<i>Plan de prévention du risque d'incendie de forêt (PPRIF)</i>	21
<i>Pinède</i>	22
<i>Point sensible</i>	22
<i>Pompier</i>	22
<i>Pré-positionnement</i>	22
<i>Prévention</i>	22
<i>Prévision</i>	23

<i>Prométhée</i>	23
<i>Propagation</i>	23
<i>Pyrolyse</i>	23
<i>Pyromanie</i>	23
<i>Pyrophile</i>	23
R	24
<i>Reboisement</i>	24
<i>Recherche des Causes et Circonstances d'Incendie (RCCI)</i>	24
<i>Régénération</i>	24
<i>Règle des "30"</i>	24
<i>Réglementation</i>	24
<i>Rémanent de coupe</i>	25
<i>Réserve communale de sécurité civile (RCSC)</i>	25
<i>Réserve hydrique</i>	25
S	26
<i>Saute de feu</i>	26
<i>Sécurité civile</i>	26
<i>Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)</i>	26
<i>SITAC</i>	26
<i>Surveillance</i>	26
T	27
<i>Topographie</i>	27
<i>Triangle de feu</i>	27
V	28
<i>Valabre</i>	28
<i>Vent</i>	28
<i>Végétation</i>	28
<i>Vigie</i>	28
<i>Virulence</i>	28
<i>Vitesse de propagation</i>	28
W	29
<i>Watt</i>	29
Z	29
<i>Zones sensibles</i>	29
<i>Zone de défense</i>	29

AFPCNT

août 2023 - Tout droit réservé

Pour toute information complémentaire, merci de nous contacter

Par mail : contact@afpcnt.org

Ou par téléphone : 04 65 26 11 70